

**DELIBERATION**

**SEANCE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 15 JUN 2020**

Nombre de Conseillers :

En exercice : 20

Présents : 20

Pouvoirs : 0

Votants : 20

Date de convocation du Bureau communautaire :

Le 09/06/2020

Le 15 juin 2020, le Bureau de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Marc PECHOUX au siège de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE.

Présents : Didier ALBAN, Gabriel AUMONIER, Stéphane BERTHOMIEU, Fabien BIHLER, Carole BONTEMPS-HESDIN, Armand CHAUMONT, Daniel DOMPOINT, Yves DUMOULIN, Gilles GARNIER, Vincent LAUTIER, Patrick NABETH, Michelle NUGUET, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Pierre PERNET, David POMMIER, Gérard PORRETTI, Bernard REY, Richard SIMMINI, Frédéric VALLOS.

Absents excusés : /

Secrétaire de séance : Pierre PERNET

**OBJET : Tourisme – Aide aux prestataires touristiques – Subvention Office de tourisme pour conventionnement Ain tourisme**

M. Richard PACCAUD, Vice-Président en charge du Tourisme et des Loisirs, informe le Conseil communautaire de la proposition du Comité départemental du Tourisme (Ain Tourisme) pour le soutien aux prestataires touristiques du département suite à la crise sanitaire du COVID-19.

En effet, Ain Tourisme propose une opération de promotion / relance via un jeu concours pour gagner des activités (100 000 € de dotations à gagner et à consommer avant le 31/08 sur l'ensemble du département).

Dans ce cadre, les Offices de tourisme ont été sollicités pour coparticiper financièrement à cette opération mais aussi à la sélection des activités des prestataires de leur territoire à mettre en jeu, ainsi que le montant des chèques cadeaux.

Ain Tourisme s'occupera de l'organisation du jeu concours (promotion sur les réseaux sociaux, règlement et tirage au sort des gagnants après inscription sur le site Ain Tourisme). Les gagnants se verront remettre des chèques cadeaux édités par un partenaire extérieur (Capcadeau).

Ain Tourisme doublera le budget que l'Office de tourisme consentira toujours sous la forme de dotations sur le territoire concerné. Un montant de participation de 5 000 € est évoqué pour l'Office de tourisme communautaire, ce qui verrait la dotation sur le territoire passée à 10 000 € avec l'abondement d'Ain Tourisme.

Afin de contribuer au soutien des prestataires touristiques de la Communauté de communes et compte tenu du fait que l'Office de tourisme ne dispose pas de ce budget en propre, il est proposé au bureau le versement d'une subvention de 5 000 € à l'Office de tourisme communautaire afin qu'il puisse conventionner avec Aintourisme.

Après en avoir délibéré, le Bureau communautaire décide à l'unanimité :

- ✓ **D'ATTRIBUER** à l'Office de tourisme communautaire, à titre exceptionnelle, une subvention d'un montant de 5 000 € afin de lui permettre de participer à la promotion et au soutien des prestataires touristiques du territoire dans le cadre du projet porté par Ain Tourisme ;
- ✓ **DE DIRE** que les crédits sont inscrits au budget général de l'exercice 2020.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le :

**16 JUIN 2020** A Trévoux, le 15/06/2020

N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20200615-2020B20-TO

Affichage le :

**16 JUIN 2020**

**Le Président,  
Marc PECHOUX**

